



*Municipalité de Grand-Métis*

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

## **AVIS PUBLIC**

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale secrétaire-trésorière, que le conseil de la Municipalité de Grand-Métis a, à sa séance ordinaire tenue le 8 janvier 2019, adopté le règlement « 2018-02015 intitulé «Règlement No 2018-02015 : pour fixer le taux de taxes et les tarifs pour l'année 2019».

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal de Grand-Métis 70, Chemin Kempt, Grand-Métis, aux heures de bureau.

**DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 11 janvier 2019**

Chantal Tremblay,  
Directrice générale secrétaire-trésorière

## **CERTIFICATION DE PUBLICATION**

Je soussignée, Chantal Tremblay, en ma qualité de directrice générale secrétaire-trésorière de la municipalité de Grand-Métis, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public annexé aux présentes en affichant une copie à chacun des endroits établis par le conseil municipal, entre 10h00 heure et 13h00 heure le 11<sup>ème</sup> jour de janvier 2019.

**EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT  
CE 11<sup>ème</sup> JOUR DU MOIS DE JANVIER 2019**

Directrice générale secrétaire trésorière